

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....5
Nombre de votants.....6

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
Vendredi 1^{er} avril 2016

L'an deux mil seize et le quatre avril à quatorze heures, le
Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est
réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame **KEBAILI
Caroline**, adjointe.

**Présents : Messieurs DUPONT Gilbert, LIBERA Robin,
BLANQUAERT Jean-Luc, KUNG Jean-Marc et LAPOUGE
Gérard, Mesdames KEBAILI Caroline et GANDOLFE Christine**

**Pouvoir : Madame GOUIDMI Linda donne pouvoir à Madame
KEBAILI Caroline.**

**Absente : Monsieur BOUDINET Guy, BLETON
Alain, DIAFERIA Jean-Charles, Mesdames ŒILLET Sandrine,
ROUX Chrystelle, PRAT Jennifer, GARCIA Chrystel**

**EAU ET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DU
RESULTAT :**

Madame l'adjointe présente le compte administratif de l'exercice 2015 du budget eau et assainissement, qui peut se
présenter ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	671 279.10 €
Résultat de l'exercice 2015	196 870.51 €
Restes à Réaliser 2015	21 192.00
Résultat cumulé au 31 décembre 2015	846 957.61 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	42 643.48 €
Part affectée à l'investissement en 2015= c/1068	0 €
Résultat de l'exercice 2015	-86 549.94 €
Résultat définitif au 31 décembre 2015	- 43 906.46 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DECIDE d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- a) En report à nouveau section d'investissement (R 001) + 868 149.61 €
- b) En report à nouveau de la section de fonctionnement (D 002) : - 43 906.46 €.

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision, y compris le compte
de gestion du receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme.
Le Premier Adjoint,
G. BOUDINET

